



ADMINISTRATION GENERALE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

DIRECTION GENERALE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNE

CIRCULAIRE N° 3945

DU 21/03/2012

OBJET : Erratum à la circulaire n°3699 du 29/08/2011 concernant la gestion des carrières administrative et pécuniaire des membres du personnel

Réseau : Enseignement subventionné

Niveaux et services : Enseignement maternel et primaire ordinaire et spécialisé subventionné

Période : Année scolaire 2011-2012

- A Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Membres de l'inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionné par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles officielles d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles libres d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionnées par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Circulaire	Informative	Administrative	Projet
Autorité	Administration générale des personnels de l'enseignement		
Signataire	Madame Caroline BEGUIN, Directrice générale adjointe		
Gestionnaire	Service général de Gestion des Personnels de l'Enseignement subventionné		
Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none">- Les gestionnaires des dossiers dans les Directions déconcentrées (cfr chapitre n°1 et annexe n°1)- Philippe TRUYE, Attaché ☎ : 02/413.25.97 DGPES/DG/Coord.PhT/FOND2011		
Référence facultative			
Document(s) à renvoyer	NON		
Nombre de pages	pages – texte : pages – annexes :		
Mots-clés	Coordonnées de l'organisme de contrôle Mensura Absentéisme		
Duplicata	☎ : 02/413.40.62		

Je suis avisée d'une coquille concernant les coordonnées de la firme chargée du contrôle des absences pour maladie (page 77-point 7- de la circulaire n° 3699 du 29 août 2011 relative à la gestion des carrières administrative et pécuniaire des membres du personnel de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et spécialisé subventionné-année scolaire 2011-2012).

En effet, il y a lieu de lire :



**MENSURA ABSENTEISME
Quai Timmermans, 14 – 3^{ème} étage
4000 LIEGE**

**☎ vert : 0800/180.09
📠 : 011/30.12.51
📠 : 011/30.12.62**

© : absenteisme.enseignement@mensura.be

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et pour sa diffusion auprès des membres de votre personnel.

La Directrice générale adjointe,

Caroline BEGUIN